

Charles DESPIAU (1874-1946)

SCULPTURES - OBJETS D'ART
Mardi 24 janvier 2023

DROUOT.com

Live

10 INTERENCHERES
LIVE

VERSAILLES
ENCHERES



Mardi 24 janvier 2023 à 14h30

3 impasse des Cheval-Légers - 78000 Versailles

Charles DESPIAU (1874-1946)

SCULPTURES - OBJETS D'ART

**Bronzes – Travaux préparatoires
Terres crues – Plâtres et divers objets personnels
en provenance de son atelier Parisien**

Expositions :

Lundi 23 Janvier 14h00-18h00

Mardi 24 janvier 11h00-12h00

Commissaires-priseurs habilités
Marie RENOIR & Thierry de CRISNAY

VERSAILLES ENCHERES SAS - 3 impasse des Cheval-Légers -78000 Versailles

+33(0)1 39 50 69 82 – contact@versaillesencheres.com

www.versaillesencheres.com – www.interencheres.com/78001

SVV agrément 2002-120

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

VERSAILLES ENCHÈRES est une société de ventes volontaires de biens meubles régie par la loi du 20 juillet 2011. VERSAILLES ENCHÈRES agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les ventes aux enchères organisées par VERSAILLES ENCHÈRES sont soumises à la législation française et aux conditions générales ci-après énoncées.

1 LA MISE EN VENTE :

OBLIGATIONS DU VENDEUR

Le vendeur garantit à VERSAILLES ENCHÈRES et à l'acheteur :

Qu'il a la pleine propriété non contestée ou qu'il est mandaté par la personne ayant la pleine propriété non contestée des biens mis en vente, libres de toute réclamation, saisies, réserves de propriété, charges, garanties ou nantissement de la part de tiers, et qu'il peut valablement transférer la propriété pleine et entière des dits biens. Ous les biens sont en règle avec la réglementation douanière française. Pour les biens entrés sur le territoire français provenant d'un pays non membre de l'Union Européenne, que toutes les déclarations requises à l'importation et à l'exportation ont été dûment effectuées et les taxes afférentes dûment réglées. Qu'il a mis à disposition de VERSAILLES ENCHÈRES toutes les informations concernant les biens mis en vente, notamment celles relatives à l'authenticité, l'origine, le titre de propriété, l'état, les obligations fiscales et douanières.

En cas de non-respect de ses obligations, le vendeur sera tenu d'indemniser VER- SAILLES ENCHÈRES et l'acheteur de tous dommages et préjudices engendrés par ce non-respect, qu'il soit partiel ou total.

En cas de doute sérieux quant aux garanties fournies par le vendeur, VERSAILLES ENCHÈRES se réserve le droit de retirer les biens mis en vente et d'en avertir l'acheteur. Si ce dernier demande l'annulation de la vente, de consentir à cette annulation au nom du vendeur, ce que le vendeur reconnait et accepte.

En cas de retrait d'un objet avant la vente par un vendeur et après parution du catalogue ou en cas de modification d'un prix, ce vendeur s'engage à indemniser la mise en vente immédiate de l'objet, le vendeur sera tenu de verser à VERSAILLES ENCHÈRES à titre de dédommagement les honoraires acheteur et vendeur calculés sur la base de l'estimation médiane indiquée au catalogue. La remise de l'objet retiré sera soumise au règlement des dits honoraires. En l'absence de règlement, l'objet sera représenté à la vente sous les conditions de la requisition de vente initiale. LES EXPOSITIONS PUBLIQUES

Les expositions publiques permettent aux amateurs et acquéreurs potentiels d'examiner les biens mis en vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de leurs caractéristiques. Les descriptions faites au catalogue, les étiquettes de présentation et les rapports sur l'état des lots ne sont que l'expression de la perception du lot par VERSAILLES ENCHÈRES et ne sauraient constituer la preuve d'un fait. Ces informations sont fournies afin de faciliter l'examen par l'amateur dont l'appréciation personnelle prévaut. Les dimensions sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de VERSAILLES ENCHÈRES.

VERSAILLES ENCHÈRES s'attache à exposer au mieux les objets mis en vente et de manière sécurisée. Toute manipulation d'objet non supervisée par un membre de VERSAILLES ENCHÈRES se fait à vos propres risques. Certains objets fragiles peuvent porter la mention NE PAS TOUCHER, auquel cas, seul un membre de VERSAILLES ENCHÈRES sera habilité à manipuler ces biens et pourra venir le présenter sur demande.

ÉTAT DES BIENS MIS EN VENTE

Tous les biens sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections et défauts. Les indications données quant à l'état du lot, la présence d'accidents ou de restaurations mentionnées pour faciliter l'examen par l'acquéreur du lot qui reste soumis à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration ou d'un accident n'implique nullement qu'un bien est soit exempt. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence de tout autre défaut.

Aucune réclamation ne pourra être admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition, des avis, critiques, techniques et scientifiques et de l'avis généralement admis des experts et spécialistes aux vues des connaissances à la date de rédaction des indications.

VERSAILLES ENCHÈRES se réserve le droit d'apporter lors des expositions et pendant la vente des rectificatifs et des précisions quant à la description, l'origine, l'authenticité et l'état de l'objet, soit par le biais d'un affichage soit par une annonce orale.

Les photographies reproduites dans les catalogues et sur les sites de diffusion des ventes ne sont pas à l'échelle (sauf indication contraire). Elles n'ont donc aucune de valeur contractuelle.

De même, les couleurs des œuvres reproduites aux catalogues peuvent faire l'objet de variations dues à l'impression. Elles n'ont donc aucune valeur contractuelle. L'estimation figure à côté de chaque lot dans le catalogue et ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA. Les estimations sont fournies à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé. Elles ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-des- sous duquel le bien ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue ou annoncée publiquement par l'opérateur de ventes volontaires et consignée au procès-verbal. Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de VERSAILLES ENCHÈRES ne sauraient être engagée vis-à-vis du vendeur si le prix de vente est inférieur à l'estimation basse publiée au catalogue de vente.

EXPERTS

En vertu de l'article L. 321-29 du Code de Commerce, VERSAILLES ENCHÈRES peut faire appel à des experts afin de l'assister dans la description, l'authentification et l'estimation des biens mis en vente. Ceux-ci seront mentionnés au catalogue et en cas d'intervention après publication du catalogue, une mention sera faite par l'opérateur de ventes aux enchères lors de l'ouverture de la vente.

VERSAILLES ENCHÈRES assure que ses experts interviennent ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité professionnelle, étant précisé que VER- SAILLES ENCHÈRES est responsable solidairement avec ses experts.

DRÔITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Aucune garantie n'est donnée quant à savoir si un bien est soumis à un copyright ou un droit d'auteur.

La vente des biens n'emporte en aucun cas cession des droits de propriété intellectuelle, notamment les droits de reproduction et de représentation.

2 LA VENTE:

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle.

ENCHÈRES EN PERSONNE

VERSAILLES ENCHÈRES se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier son identité et de fournir ses coordonnées bancaires. Dans le cadre de ventes de prestige, un enregistrement préalable des acquéreurs potentiels pourra être exigé.

Toute personne se portant enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts et taxes qui pourraient être exigibles.

ENCHÈRES PORTÉES PAR UN MANDAT

L'acquéreur agissant pour le compte d'un tiers devra se faire connaître au préalable des opérateurs de ventes volontaires de VERSAILLES ENCHÈRES en justifiant d'un mandat écrit de la part du mandant indiquant son identité et ses références bancaires.

Le mandataire est solidairement responsable avec le mandant. En cas de contestation de la part du mandant, le mandataire peut être tenu pour seul responsable de l'enchère.

ENCHÈRES PAR ORDRE D'ACHAT

VERSAILLES ENCHÈRES accepte, à titre gracieux et confidentiel, d'exécuter des ordres d'achat qui auront été rédigés au préalable par écrit selon un formulaire prévu à cet effet. Celui-ci devra être retourné 24 heures avant la vente concernée accompagnée d'une copie de pièce d'identité et d'un relevé d'identité bancaire. Pour des achats conséquents, il pourra être demandé une lettre de crédit de la Banque ou un dépôt de caution. Si plusieurs ordres d'achat fixent un prix maximum identique, le premier arrivé aura la préférence. Si des enchères en salle atteignent un prix identique à un ordre d'achat, l'enchère en salle aura la priorité. L'exécution des ordres d'achat étant un service gratuit, il ne pourra en aucune manière engager la responsabilité de VERSAILLES ENCHÈRES en cas d'erreur ou d'omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.

ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

VERSAILLES ENCHÈRES accepte, à titre gracieux et confidentiel, de recevoir les enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel mais ne peut de façon personnelle et exclusive être tenu responsable en cas de difficulté de liaison téléphonique, d'erreur ou d'omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. VERSAILLES ENCHÈRES se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

ENCHÈRES PAR INTERNET

Les amateurs ont également la possibilité d'enchérir en ligne par les sites partenaires qui seront indiqués dans les catalogues ou en se renseignant directement auprès de VERSAILLES ENCHÈRES. Les enchères en ligne sont réservées aux sociétés indépendantes de VERSAILLES ENCHÈRES. Toute contestation quant aux difficultés de liaison, à la non-exécution des ordres transmis ne pourra engager la responsabilité de VERSAILLES ENCHÈRES. Les amateurs inscrits sur les sites afin de suivre la vente en « Live » qui remportent l'enchère d'un bien s'engagent dans les mêmes conditions qu'un enchérisseur en salle à régler au comptant et immédiatement après la vente pour l'intégralité du prix, frais (voir détail rubrique Frais ci-dessous) et taxes, même en cas d'obligation de l'obtention d'une licence d'exportation.

DEROULEMENT DE LA VENTE

L'opérateur de ventes volontaires de VERSAILLES ENCHÈRES dirigera la vente de façon personnelle et seillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs tout en respectant les usages établis. Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue mais l'opérateur de ventes volontaires reste libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de contestation au moment des adjudications, s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Le vendeur n'est pas autorisé à enchérir directement ou par le biais d'un intermédiaire sur les lots qu'il a mis en vente. Seul l'opérateur de ventes volontaires se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur en cas de prix minimum fixe au préalable, afin d'atteindre ce prix de réserve.

L'opérateur de ventes volontaires assure la police de la vente et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre, il se réserve le droit d'interdire l'accès de sa salle des ventes pour justes motifs.

ACCÈS AUX BIENS PENDANT LA VENTE

Par mesure de sécurité, les biens ne seront pas accessibles pendant la vente.

3 APRES LA VENTE

Frais

Les acquéreurs paieront en sus des enchères, les frais suivants : 20.90% HT + TVA (20%) soit 25% TTC sauf pour

- Art contemporain et abstrait : Par lot et par tranche dégressive :

de 1 à 100 000 € : 25 % HT + TVA (20%) soit 30 % TTC

de 100 000 € à 800 000 € : 20 % HT + TVA (20%) soit 24 % TTC

au-delà de 800 000 € : 10 % HT + TVA (20%) soit 12 % TTC

Pour les adjudications en live via les plateformes d'enchères en live, en sus des frais de la Maison de vente: Drouot Digital, 1.5% HT - Interenchèreslive: 3% HT

Pour les lots en importation temporaire d'un pays tiers à l'Union Européenne, indiqués par un astérisque*, il convient d'ajouter aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, la TVA à l'import de 5,5 % du prix d'adjudication. En ce qui concerne les bijoux et pierres non montées, les montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples il convient d'ajouter aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, la TVA à l'import de 20% du prix d'adjudication.

Les taxes (TVA sur commission et TVA à l'import) peuvent être rattachées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union Européenne sur présentation dans un délai de 3 mois suivant la vente de la déclaration d'exportation du bien acquis visé par le service des Douanes pour les personnes physiques et dans un délai d'un mois pour les personnes morales. Ce document devra mentionner VERSAILLES ENCHÈRES comme expéditeur et l'acheteur (même nom et adresse indiqués au bordereau d'achat) comme destinataire du bien.

Un adjudicataire à l'Union Européenne justifiant d'un numéro intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions sur présentation de ses justificatifs d'enregistrement commercial.

PAIEMENT

Le paiement par l'adjudicataire interviendra au comptant immédiatement après la vente, pour l'intégralité du prix, frais et taxes, même en cas d'obligation de l'obtention d'une licence d'exportation. L'acquéreur pourra s'acquitter de sa dette par les moyens suivants:

En espèces en euros :

Jusqu'à 1 000 € (adjudication + frais de vente) pour les particuliers ressortissants français

Jusqu'à 15 000 € (adjudication + frais de vente) pour les particuliers ressortissants étrangers sur présentation de leur pièce d'identité

Par chèque bancaire certifié en euros avec présentation obligatoire de la pièce d'identité en cours de validité. Les chèques tirés sur une banque étrangère non encaissables en France ne sont pas acceptés.

Par virement bancaire en euros sur le compte VERSAILLES ENCHÈRES dont le RIB sera communiqué à l'acquéreur.

Par carte bancaire VISA ou Master Card sur présentation d'un justificatif d'identité. L'identité du porteur de la carte devra être celle de l'acheteur

RETRAIT DES ACHATS

Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

L'acheteur ne devient propriétaire du bien adjudgé qu'à compter du règlement intégral et effectif à VERSAILLES ENCHÈRES du prix, des commissions et des frais afférents.

Dès l'adjudication prononcée, les objets adjudgés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur qui devra faire assurer son lot.

Délai d'enlèvement des lots: Les acquéreurs bénéficient d'un magasinage gracieux pendant une durée de 7 jours suivants la vente. Au delà de ce délai, il sera facturé des frais de magasinage de 10 € HT par jour et par lot. Ce service n'emporte pas la responsabilité de VERSAILLES ENCHÈRES en cas de dégradation ou vol du bien. Le transfert de propriété étant effectif dès l'adjudication prononcée, il conviendra à l'acquéreur d'assurer son bien.

Le mobilier et les objets volumineux seront stockés chez un prestataire extérieur qui facturera directement des frais de garde à l'acquéreur. Il appartient à l'acquéreur de vérifier la conformité de son achat lors de sa remise.

LIVRAISON DES BIENS

VERSAILLES ENCHÈRES ne se charge pas des transports et livraisons des biens acquis : Il convient à l'acquéreur de prendre contact avec le transporteur de son choix qui se chargera de venir emballer et enlever les biens pour le compte de l'acquéreur, celui-ci aura au préalable indiqué le nom du prestataire extérieur choisi par écrit VERSAILLES ENCHÈRES à qui elle devra délivrer le bien.

ENLÈVEMENT DES LOTS NON VENDUS PAR LES VENDEURS

Les lots non vendus doivent être retirés dans les meilleurs délais par le vendeur, au plus tard dans les 15 jours suivant la vente publique. À défaut, les frais de dépôt et de garde des objets invendus seront supportés par le vendeur, au tarif habituel en pareille matière. VERSAILLES ENCHÈRES ne sera tenu d'aucune garantie à l'égard du vendeur concernant ce dépôt.

PREEMPTION DE LETAT FRANÇAIS

L'Etat français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit inter- vient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat devant manifester de manière orale et audible la volonté de l'Etat de se substituer à l'acquéreur. Cette préemption devra être confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. Dans ce cas, l'Etat se substitue au dernier enchérisseur. En cas de non-confirmation par l'Etat de sa préemption, le dernier enchérisseur devient de plein droit adjudicataire du lot. VERSAILLES ENCHÈRES ne pourra être tenu responsable des conditions de la préemption par l'Etat.

EXPORTATION

L'exportation de tout bien de France vers un autre pays et l'importation dans un pays tiers peut être soumise à certaines autorisations (certificats d'exportation, autorisations douanières). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir les autorisations requises.

Le fait qu'une autorisation d'exportation ou d'importation requise soit refusée ou que l'obtention d'une autorisation prenne du retard ne pourra aucunement justifier l'annulation de la vente ni le retard dans le paiement du montant total du lot.

Un Certificat d'exportation est nécessaire pour le déplacement d'un bien culturel depuis la France vers un autre pays membre. Il est délivré par le service compétent du Ministère de la Culture. Ce certificat pourra être demandé par la Maison de Ventes pour le compte de l'acheteur après la vente.

Pour les biens culturels exportés hors de l'Union Européenne, outre le Certificat d'exportation, une licence d'exportation ainsi qu'une déclaration en Douanes sera nécessaire. Dans ce cas, l'acheteur devra s'assurer les services d'un transitaire afin de solliciter les autorisations requises.

Il est précisé qu'en vertu de l'art. L. 114-1 du Code du Patrimoine, quiconque exporte ou tente d'exporter un bien culturel sans avoir obtenu les autorisations requises est soumis à des sanctions pénales.

Les œuvres d'art sont considérées comme des biens culturels en fonction de critères d'âge et de valeur (décret n° 93-124 du 29 janvier 1993 et règlement CE n° 116/2009 du 18 décembre 2009).

Il est conseillé aux acheteurs et aux vendeurs de conserver tout document relatif à l'importation ou l'exportation d'un bien, car pouvant être réclamé à tout moment par les services gouvernementaux.

Espèces protégées et en voie de disparition (convention CITES du 3 mars 1973) Les objets contenant des matières animales comme l'ivoire, les carapaces de tortue, les fanons de baleine, rostrés, etc., indépendamment de l'âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère de l'Environnement avant de pouvoir quitter le territoire français. Une autorisation d'exportation ne garantit pas la possibilité d'obtenir une licence d'importation dans un autre pays. Il convient aux acheteurs de vérifier auprès des autorités compétentes de leur pays les conditions d'obtention d'une telle licence et d'en faire la demande.

L'impossibilité d'obtenir une licence d'exportation et/ou d'importation n'emporte pas l'annulation de la vente et ne justifie aucunement tout retard de paiement des sommes dues.

4 INCIDENTS DE VENTE

Double-enchère :

En cas de double-enchère reconnue effective par l'opérateur de ventes volontaires, l'objet sera immédiatement remis en vente à la dernière enchère obtenue. En cas d'enchères tardives par voie électronique au moment du prononcé de l'adjudication, il sera alors donné la préférence à l'adjudicataire présent dans la salle de vente.

Folle enchère :

A défaut de paiement par l'adjudicataire après une mise en demeure restée in- fructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère sans le préjudice de dommages et intérêts à devoir par la suite à la société de ventes.

Le vendeur peut également accorder un délai de paiement supplémentaire à l'acquéreur s'il en fait la demande auprès de VERSAILLES ENCHÈRES.

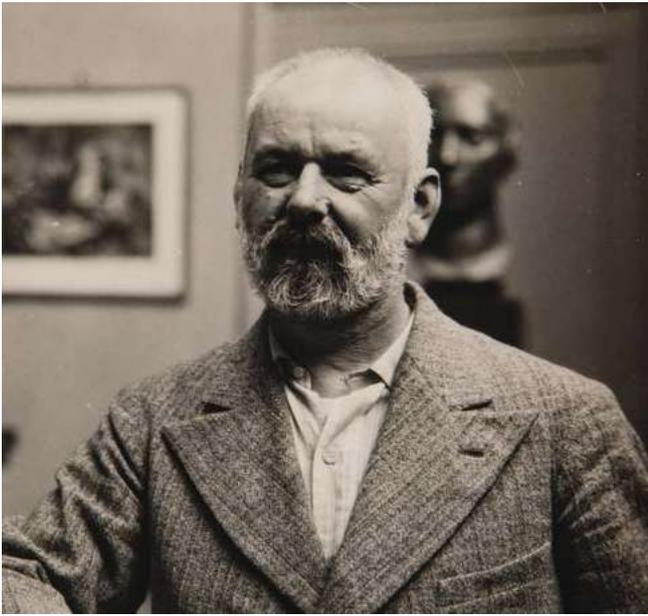
Dans le cadre de la réitération des enchères, VERSAILLES ENCHÈRES se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant à son choix le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur réitération des enchères, s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères : des intérêts au taux légal, le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance. VERSAILLES ENCHÈRES se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ainsi que d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aura pas respecté les présentes conditions de vente.

COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français. Les vendeurs, les acheteurs ainsi que les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Versailles. Les dispositions des présentes conditions générales sont indépendantes les unes des autres.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de VERSAILLES ENCHÈRES ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteauudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437868425.

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, VERSAILLES ENCHÈRES pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.



Charles Despiau est né le 4 novembre 1874 à Mont-de-Marsan la célèbre Préfecture des Landes.

Son père et son grand-père y étaient des maîtres plâtriers locaux hautement respectés.

Elève au Lycée Victor DURUY de Mont-de-Marsan, il est rapidement remarqué par son professeur de dessin, Louis MORIN, qui va l'aider à décrocher une bourse d'études du département des Landes afin de pouvoir s'installer à Paris à partir de 1891 et d'entrer à l'École Nationale supérieure des arts décoratifs en 1892 où il a pour professeur le sculpteur Hector LEMAIRE.

Le 5 mars 1895, il intègre l'École des Beaux-Arts et plus particulièrement l'atelier du sculpteur Louis-Ernest BARRIAS qui va lui enseigner les arcanes de la taille directe sur pierre.

Il y fait alors la connaissance de celui qui deviendra au fil du temps son meilleur ami, Marc Worms.

Comme lui étudiant aux Beaux-Arts, il était pour sa part issu d'une famille de la haute bourgeoisie et il voulait devenir un grand peintre. Mais c'était sans compter que ses ambitions allaient diamétralement à l'opposé de l'avenir qui lui avait été tout tracé par ses parents.

Les deux amis connaissant des difficultés financières se prêtaient une aide mutuelle qui restait somme toute bien dérisoire.

La mère de Charles DESPIAU faisait de son mieux de son côté pour pouvoir envoyer à son fils quelques subsides au gré de ses possibilités et un colis mensuel de victuailles.

Marc WORMS fit finalement le choix de se marier, eut rapidement plusieurs enfants, et abandonna sa carrière de peintre pour prendre des parts au sein d'une société de vente de textiles qui fabriquait essentiellement des foulards, des cravates et des mouchoirs.

Une amitié indéfectible unira ensuite les deux hommes qui se verront par la suite bien souvent à Paris, même plusieurs fois par mois, et ce jusqu'à la mort du sculpteur.

Charles DESPIAU fait également la connaissance durant cette période de la jolie Marie RUDEL dont il devient éperdument et passionnément amoureux et qui va être le premier de ses modèles.

Elle lui inspirera par ailleurs ses premiers portraits et ses premières sculptures empreints de modernité ; se détachant progressivement des canons à la fois sobres, géométrisants, nerveux et romantiques de la production de son mentor, le sculpteur Auguste RODIN.

Il remporte ses premiers succès.

On le gratifie du 1er prix de « figure modelée » à l'occasion d'un petit concours interne aux Beaux-Arts.

Entre 1898 et 1900, Charles DESPIAU expose au Salon des Artistes Français.

Il occupe une chambre boulevard Montparnasse et pour se détendre préfère la terrasse du Dôme ou des Deux Magots à l'atmosphère des salons.

Il va y présenter en 1900 une des versions en plâtre de sa compagne et modèle Mademoiselle Marie RUDEL qu'il représenta en buste à l'italienne.

Certes les critiques et les visiteurs remarquent ses grandes aptitudes dans les Salons Parisiens mais Charles DESPIAU va juger le Salon des Artistes Français progressivement inadapté, par rapport à ses propres objectifs artistiques.

Il se devait donc de fuir au plus vite les mondanités et les courbettes incessantes. Manquant certainement d'un peu de pratique en la matière, il préférait mettre en avant ses qualités de sculpteur.

Toutefois, alors que ce dernier fait l'objet de belles critiques au sein même des Salons Parisiens, les commandes ne suivent malheureusement pas et ne permettent pas d'assurer pour l'instant le quotidien.

Il a son atelier Boulevard des Batignolles au-dessus d'un cours de danse.

Les années 1900 - 1901 sont financièrement très difficiles pour le jeune couple qu'il forme avec Marie RUDEL car en quittant l'école des Beaux-Arts il va alors perdre sa bourse qui lui avait été octroyée par le Département des Landes et il se doit donc de trouver d'autres moyens de subsistance malgré la petite pension que lui envoyait régulièrement une mère peu fortunée.

En 1904 il devient « Sociétaire » de la Société Nationale des Beaux Arts où il y présente sa dernière œuvre, un buste de jeune fille titré « LA PETITE FILLE DES LANDES ».

Le 30 juin 1904 Charles DESPIAU « Statutaire », comme il en est fait mention dans le faire part de son mariage, épouse à Paris le plus beau des modèles que son cœur avait choisis, sa compagne et muse, Marie RUDEL.

Par souci d'économie Charles DESPIAU utilisera même le revers des exemplaires de ce faire-part afin d'y réaliser quelques dessins et croquis.

A partir de 1906, il installe son atelier dans un quartier populaire à deux pas du Parc Montsouris au 2, rue d'Arcueil, Villa Corot. On s'y serait presque cru à la campagne car s'y promènent chiens, chats, poules et coqs.

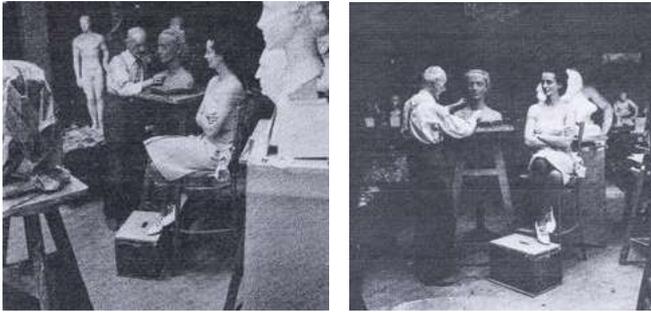


Charles Despiau à vingt ans



Monument aux morts de Mont-de-Marsan : 1920-1922





Madame Bessard posant dans son atelier
Circa 1931-1937

En 1907, toujours actif au sein du Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, il y expose un buste en plâtre titré « PAULETTE ».

La finesse des traits et la grande beauté de ce visage vont attirer fortuitement un regard protecteur derrière ses bécicules retenues par un petit cordon.

C'est celui du plus grand des sculpteurs de l'époque : Auguste RODIN qui expose la même année au Salon sa sculpture « L'HOMME QUI MARCHE » sans compter dans le même temps un ensemble de dessins les plus représentatifs de son œuvre à la Galerie Bernheim.

Dès 1903 RODIN avait été intéressé par une figure de convalescente de DESPIAU exposée au Salon de la Société Nationale, informant alors son ami Georges WERNERT (fonctionnaire aux Beaux Arts) de lui passer quelques commandes.

Il félicite grandement Charles Despiau tant pour sa maîtrise stylistique et géométrique à réaliser un buste de jeune fille que pour l'élégance, la pureté et la sobriété du visage de sa « PAULETTE ».

C'est après coup que « le Maître de la Colline de Meudon » va lui faire une proposition qu'un sculpteur vivant à cette époque, de surcroît dans l'attente de commandes, ne pouvait refuser à moins de faire partie dans les plus brefs délais de la liste des résidents à perpétuelle demeure de l'aile principale de l'Hôpital Sainte Anne à Paris

« Je vous propose, monsieur, de devenir l'un de mes praticiens. » (Auguste RODIN, Salon des Beaux Arts 1907).

C'est alors pour Charles DESPIAU une chance incroyable de faire partie intégrante de l'écurie du grand Maître, de côtoyer les plus grands sculpteurs du moment, jusqu'à vingt six sculpteurs adoubés dans son atelier comme étant les meilleurs des meilleurs ! Côtoyer BOURDELLE, POMPON, MAILLOL, les frères SCHNEGG..., se battre avec les fondeurs pour que les plâtres ne soient pas altérés ou accidentés et puissent être des plus performants au moment de couler la matière. Qu'ils puissent servir ainsi aux fontes suivantes et épreuves d'artistes. Régler l'ensemble des détails inhérents à une fonte quand on travaille avec des fondeurs comme Valsuani, Barbedienne, Hebrard, Rudier, les Frères Susse ou encore Thiébaud. Il s'agit d'être très précis, ponctuel et de payer sur le champ.

Certains diront qu'Auguste RODIN a fait également preuve de son affection toute particulière vis-à-vis du talent de Charles Despiau.

En effet, après lui avoir proposé les grandes lignes d'un projet dont il lui confie les grands traits «Le génie du repos éternel» il confie à Charles DESPIAU la réalisation d'un plâtre préparatoire à destination d'un monument à Puviss de Chavannes.

C'est bien évidemment que Charles DESPIAU va se mettre immédiatement en besogne et à la complète disposition du Maître afin de réaliser ce projet inespéré. Il va intégrer dans un même temps ceux qui se nomment la « Bande à SCHNEGG ».

Il s'agit d'un groupe aux réunions informelles de sculpteurs depuis 1904, exposant à la Galerie Barbazanges.

Autour de Lucien SCHNEGG se regroupaient ainsi ceux qui tous ont été à un moment ou à un autre l'un de ses praticiens afin qu'Auguste RODIN puisse répondre efficacement aux nombreuses commandes qui affluaient à destination de son atelier et dont il ne pouvait assurer seul les impératifs et la gestion des tailles.

Groupe qui se réunira à compter de 1909 sous l'égide de Gaston SCHNEGG après la mort de son frère.

Surnommé « La bande à RODIN » par Camille CLAUDEL, cette dernière n'en fera jamais partie ayant fait le choix de se libérer totalement de l'influence du travail d'Auguste RODIN à compter de 1893 et connaissant malgré elle une instabilité psychologique importante à compter de l'année 1905.

Les membres actifs de la Bande à SCHNEGG ont été :

Henry Arnold (1879-1945) ; Elisée Cavaillon (1873-1954) ; Ernest Chaplet (1835-1909) ; Louis Dejean (1872-1951) ; Charles Despiau (1874-1946) ; Léon-Ernest Drivier (1878-1952) ; Alfred Jean Halou (1875-1939) ; Charles Malfray (1887-1940) ; Albert Marque (1872-1939) ; Auguste de Niederhausern (1863-1913) ; François Pompon (1855-1933) ; Jane Poupelet (1878-1951) ; Gaston Schnegg (1866-1953) ; Lucien Schnegg (1864-1909) ; Yvonne Serruys (1873-1953) ; Robert Wlérick (1882-1944)

Son statut de praticien au sein de l'atelier d'Auguste RODIN assure à DESPIAU non seulement et pour la première fois des revenus réguliers mais aussi des commandes souvent inespérées. Des portraits et un monument pour Buenos Aires (1912) remplissent ses carnets.

Il continue toutefois de faire des portraits pour des amis comme celui en 1916 de M. MOUVEAU (Décorateur de théâtre), celui de sa fille Mademoiselle MOUVEAU DIT CRA-CRA en 1917. Après la guerre, c'est de nouveau un peu la bohème pour le couple qu'il forme avec Marie.

Dès 1920, c'est un nouvel essor pour ses commandes officielles et non des moindres car sa ville de cœur, Mont-de-Marsan celle qui l'a vu naître lui demande alors de réaliser le monument aux morts. Il réalise la même année un portrait de son amie Madame DRAIN (1923), L'ATHLETE AU REPOS (1923) et le célèbre LE NU ASSIS DIT PRINTEMPS (1923).



L'atelier de Charles Despiau rue Brillat-Savarin à Paris
Circa 1940



L'atelier de Charles Despiau rue Brillat-Savarin à Paris
Circa 1942



Madame Bessard posant dans l'atelier
Circa 1938-1939

Despiau, n'expose plus seulement au Salon mais aussi désormais en Galerie, où son talent de dessinateur, mise à part la sculpture, est remarqué entre autres par la Galerie Barbazanges avec laquelle il est sous contrat.

Il y mettra même à la vente un des trois tirages de son NU ASSIS DIT PRINTEMPS (1923) augmenté à 70 cm de hauteur, réalisé en 1925 et numéroté 2/3.

En 1923, DESPIAU est membre Fondateur du Salon des Tuileries avec les sculpteurs MAILLOL, BOURDELLE et WLERICK. Il y obtient à nouveau la reconnaissance de la critique et des collectionneurs avisés.

Cette même année, EVE exposée au Salon de Paris lui apporte éloges et attentions.

Naguère déjà encore célèbre, il joignait tout juste les deux bouts. En 1924, il a hésité faute d'argent à exécuter en pierre l'harmonieuse « Faunesse » qu'on admira dans la verdure à l'exposition des Arts décoratifs.

Il fallut une commande de l'état pour qu'il entreprenne ce travail. Entre les deux guerres, Marc WORMS, dont DESPIAU n'avait jamais rompu les liens d'affection et d'amitié, connaissait alors beaucoup d'artistes, fonda une sorte de club regroupant dix amateurs qui achetaient conjointement des œuvres d'art. Ainsi fit-il acquérir plusieurs œuvres de son ami.

Après l'exposition Internationale des Arts Décoratifs de 1925, il est connu des milieux Internationaux de l'Art et la consécration arrive en 1927 avec la première exposition à New-York à la galerie Joseph Brummer où tout est vendu. C'est alors la gloire, les commandes affluent, la presse américaine est élogieuse et enthousiaste.

Franck CROWNINSHIELD, propriétaire du magazine Vanityfair, devient son plus important collectionneur en Amérique.



L'atelier de Charles Despiau rue Brillat-Savarin à Paris
Circa 2017 avec le fond Despiau

En 1937, Despiau présente 52 sculptures à l'exposition Universelle au Petit Palais, à Paris, presque autant que MAILLOL. C'est la consécration française de son talent, il a 63 ans.

Au niveau des sollicitations ce sont désormais l'aristocratie et la grande bourgeoisie qui passent commandes de portraits comme celui de la Princesse MURAT (1932), Madame David WEILL (1936) et Madame LINDBERGH (1939), la femme de l'aviateur américain «l' Aigle Solitaire».

Charles DESPIAU meurt le 28 octobre 1946 à sept heures du matin dans son atelier rue Brillat-Savarin à Paris d'une congestion pulmonaire après avoir regardé une dernière fois l'un après l'autre ses dessins. Il est enterré au cimetière de Mont-de-Marsan.

Il reste l'un des sculpteurs majeurs si ce n'est le plus grand de l'entre-deux-guerres mais aussi de la sculpture du XX^e siècle en France.

VERSAILLES ENCHERES tient à remercier tout particulièrement l'héritière de Charles Despiau à qui la dévolution successorale a attribué l'ensemble de la gestion de ce fond d'artiste, ce qui n'est pas toujours aisé à recevoir au titre d'un legs et pour nous avoir fait confiance afin de disperser aux enchères publiques cet héritage un peu spécial mais néanmoins très prestigieux.

Elle nous a confié un fond d'archives et de photographies afin de pouvoir illustrer notre catalogue et de décrire au mieux les sculptures, et nous a confirmé la propriété des biens personnels de l'artiste.

Pour les plâtres la mention «REPRODUCTION INTERDITE» viendra en complément ainsi que pour les Terres Crues.

Thierry de Crisnay - VERSAILLES ENCHERES



L'atelier de Charles Despiau rue Brillat-Savarin à Paris
Circa 1942



SCULPTURES





1
MADAME BRUCE DE NEW-YORK (Création de 1929)
Masque en terre crue
Signée au dos C.D.
H. 27 cm, L. 15 cm, P. 9 cm (Hors socle)
€ 400 - 600



2
MADEMOISELLE JACQUELINE POYET (ETAT I) 1930-1935
Masque en terre crue
Signée sur le cou droite C. DESPIAU et en arrière C. DESPIAU
H. 22 cm, L. 15 cm, P. 9 cm (Hors socle)
€ 800 - 1 200

C'est la fille du galeriste Alfred POYET

La galerie Saint-Pierre dite aussi galerie des Beaux Arts, est située au 10, rue de l'Hôtel de ville au rez-de-chaussée du Palais des Arts à LYON et qui était largement soutenue par le critique d'art Marius MERMILLON qui a été impliqué dans la création du mouvement artistique les ZINIARS

*Bibliographie : Alfred POYET « La vie artistique à Lyon » nov. 1932
1^{ère} année n°2*



3
TÊTE D'ENFANT
Terre crue non signée
H. 20 cm, L. 17 cm, P. 9 cm (Hors socle)
€ 300 - 400





4
FEMME À LA SANDALE (Création de 1905)
Terre crue non signée
H. 23 cm, L. 10 cm, P. 12 cm
€ 600 - 800



5
LA BACCHANTE Petit modèle de 1909 (Modifié en 1929)
Epreuve en bronze à patine brune signée au dos.
Cachet C. VALSUANI CIRE PERDUE N° 2/8
H. 27 cm, L. 20 cm, P. 22 cm
€ 6 000 - 8 000



6
 MONUMENT DE MONT DE MARSAN : L'ÉPOUSE (1920-1921)
 «Figure de la jeune mère version sans enfant».
 Epreuve en bronze à patine noire
 Signée C. DESPIAU sur le côté gauche
 Cachet C. VALSUANI CIRE PERDUE N° 2/4
 H. 31 cm, L. 15 cm, P. 7 cm
 € 6 000 - 8 000

Il s'agit d'une des version d'étude en modèle réduit pour le personnage de l'épouse où l'on remarque que par rapport à l'état définitif Charles DESPIAU la représente ici sans son bébé et la poitrine un peu plus généreuse.

C'est Jeanne KAMIENSKA belle sœur du peintre, dessinateur, lithographe et illustrateur Français Berthold MAHN (1881-1975) qui a posée pour la jeune femme à droite du monument se trouvant au Square du Bourg-neuf.

Elle est prise entre le souvenir et l'avenir par rapport à la vieille femme sur la droite du monument qui, elle, pleure son fils mort pour la France.

La jeune femme reste confiante et protège son enfant

Bibliographie :

Délibération du Conseil municipal de Mont-de-Marsan du 24 novembre 1918 pour faire ériger un monument aux morts de la guerre 1914-1918

Le Républicain Landais Mars 1919 publication du cahier des charges

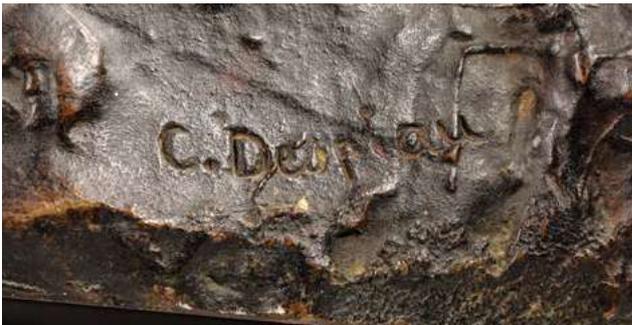
Monument inauguré le 11 novembre 1922

Le MNAM conserve le dessin préparatoire représentant une étude du nourrisson (d.96)



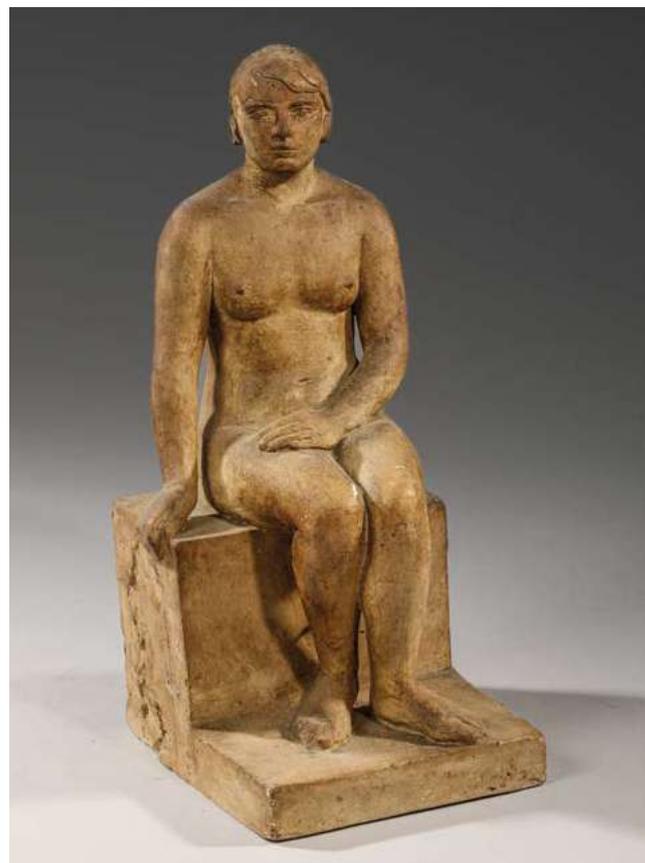


7
LA BACCHANTE petit modèle de 1909 (modifié en 1929)
Epreuve en bronze de patine brune signée au dos C. DESPIAU
Cachet ALEXIS RUDIER FONDEUR PARIS
H.23,5 cm, L.18 cm, P.13 cm
€ 5 000 - 6 000





8
 LA BACCHANTE petit modèle de
 1909 (Modifié en 1929)
 Plâtre original patiné signé
 au dos C. DESPIAU
 (Accident et restauration à la cheville
 droite)
 H. 27 cm, L. 20 cm, P. 23 cm
 € 600 - 800



9
 LE PRINTEMPS ou nu assis (Création en 1923-1925)
 Petit plâtre patiné non signé
 H. 35 cm, L. 15 cm, P. 19 cm
 € 800 - 1 000



10
 ODETTE (DUPEYRON) ASSISE (Création de 1938)
 Petit plâtre non signé.
 H. 44 cm, L. 18 cm, P. 19 cm
 € 800 - 1 000



11
 TÊTE DE L'ADOLESCENTE (Création de 1928)
 Plâtre patiné non signé
 Porte une étiquette à l'intérieur du socle «esposizione internazionale della città
 di Venezia 10 et 1 timbre 0139 DOGANA ITALIANA»
 H. 28 cm, L. 19 cm, P. 26 cm (Hors socle)
 € 600 - 800





12
MADAME JANNINK DIT AUSSI LA SUISSASSE (Création de 1942)
Buste en plâtre patiné non signé
H. 43, L. 41 cm, P. 25 cm
€ 800 - 1 000



Madame Ursula JANNINK, suisse d'origine, posa selon son propre témoignage plus de 70 fois entre 1941 et 1942. Son mari banquier avait commandé le buste à DESPIAU.

Il a fait plusieurs essais dont un plâtre qui se trouve au MNAM (Cat. 139) ou il a accentué le décolleté en pointe par une simple incision.

Bibliographie : 1946 BASCHET repr. P. 36



13
EVE (Modèle de 1925)
Plâtre patiné non signé
H. 80 cm, L. 25 cm, P. 18 cm
€ 800 - 1 000



14
ASSIA version aux bras coupés
Grand plâtre peint non signé
H. 92 cm, L. 2 cm, P. 21 cm
€ 600 - 800



15
L'ADOLESCENTE - Bras droit coupé (Version de 1921)
Plâtre patiné projet pour l'adolescente
Signé sur le socle C. DESPIAU
Hauteur Socle compris 64 cm, L. 20 cm, P. 18 cm
€ 800 - 1 000



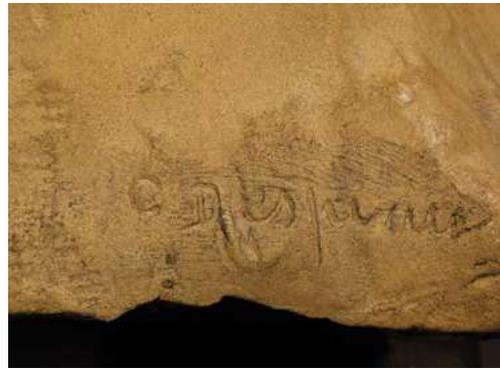
16
ETUDE POUR ASSIA (Création de 1937)
Plâtre patiné
H. 53 cm, L. 15 cm, P. 11 cm
€ 800 - 1 200



17
FAUNESSE (Création de 1913-1925)
Sculpture en pierre
H. 43 cm, L. 18 cm, P. 13 cm
€ 800 - 1 000



18
LA DAME AU NEZ POINTU
Madame E... (création de 1913)
Plâtre peint
Signé sur la nuque droite
H. 35 cm, L. 18 cm, P. 25 cm (Hors socle)
€ 600 - 800



19
ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR LA BACCHANTE
Résine originale non signée
H. 21 cm, L. 14 cm, P. 13 cm
€ 800 - 1 200



20
ENFANTS DE LA RUE BATELIÈRE (Création de 1905)
Plâtre original patiné incomplet.
H. 23 cm, L. 17 cm, P. 12 cm
€ 400 - 500



21
MADAME ROBERT ZUNZ
Plâtre patiné signé sur le cou senestre
H. 32 cm, L. 17 cm, P. 26 cm (Hors socle)
€ 600 - 800



22
ATHENIENNE A LA COLONNE
Plâtre patiné non signé
H. 48 cm, L. 27 cm, P. 22 cm
(Accidents et manques)
€ 600 - 800



23
BUSTE DE MADAME STONE version aux oreilles couvertes (1927)
Plâtre patiné non signé
H. 38 cm, L. 22 cm, P. 26 cm (Petites manques)
€ 600 - 800



24
 BUSTE DE LA PRINCESSE ACHILLE MURAT (Création de 1934)
 Plâtre patiné non signé
 (Eclats)
 H. 46 cm, L. 20 cm, P. 23 cm
 € 500 - 600



25
 CRA-CRA MELLE LUCIENNE MOUVEAU (Création de 1916-1917)
 Résine originale peinte sur socle de plâtre
 H. 28 cm, L. 18 cm, P. 20 cm (Hors Socle)
 H. 35 cm (Avec socle)
 € 1 500 - 2 000

C'est la fille du décorateur de théâtre Georges Mouveau que Despiau a rencontré dans la section « Camouflage » à Chantilly, à laquelle ils avaient été affectés durant la guerre comme beaucoup d'artistes dont LAPARRA, Jean-Louis FORAIN, DEVAMBEZ, CAMOIN, LANDOWSKI, DUFRESNE..

Un exemplaire en bronze de cette version de l'œuvre est en dépôt au musée de Grenoble ; une autre est conservée aux Etats-Unis, au Philadelphia Museum of Art.

Un plâtre de son père par DESPIAU datant de 1916 est conservé au centre Pompidou suite à un don en 1959 sous n° d'inventaire AM 1071 S

Bibl. 1930 - Léon DESHAIRS « Charles DESPIAU »



26
 TÊTE DE MARIE RUDEL main droite sur la joue
 Epreuve en plâtre originale
 Socle en palissandre
 non signé
 H. 22 cm, L. 20 cm, P. 28 cm
 H. 40 cm avec socle
 € 600 - 800



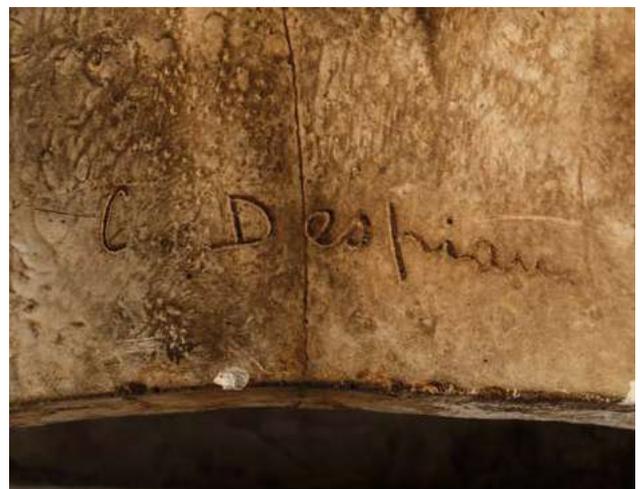
27
TÊTE DE JEUNE FILLE
Epreuve en plâtre
Présence d'un clou au dessus
H.22 cm, L. 19 cm, P. 22 cm (Hors socle)
H. 35 cm (avec socle)
€ 400 - 500



28
MARIE RUDEL en costume de ville (Création de 1901)
Sculpture en plâtre
(Manque au chapeau)
H. 40 cm, L. 19 cm, P. 20 cm
€ 600 - 800



29
TETE DE L'ADOLESCENTE (Création de 1928)
Epreuve en plâtre signé au cou droite C. DESPIAU
H. 29 cm, L. 20 cm, P. 28 cm
€ 800 - 1 000





30
 MARIE RUDEL assoupie (Circa 1906) - Villa Corot
 Epreuve en résine originale non signée
 H. 14 cm, L. 13 cm, P. 15 cm
 € 800 - 1 000



31
 MADAME ANDRÉ DERAÏN YEUX FERMÉ (Création de 1922)
 Buste en pierre reconstituée
 Présence d'un clou en partie haute
 H. 35 cm, L. 17 cm, P. 23 cm
 € 300 - 400



32
 DOMINIQUE - MADEMOISELLE D. JEANÈS (Création de 1926)
 Épreuve en plâtre originale
 H. 45 cm ; L. 20 cm, P. 25 cm
 € 600 - 800



33
 MADEMOISELLE BLANCHIMI (Création de 1929)
 Buste en plâtre original
 H. 41 cm, L. 19 cm, P. 24 cm
 € 600 - 800



34
ETUDE POUR ASSIA (Création de 1937)
Plâtre patiné
H. 53 cm, L. 16 cm, P. 11 cm
€ 800 - 1 200



35
MADAME LÉOPOLD LEVY (Création de 1923)
Buste en plâtre original
H. 42 cm, L. 22 cm, P. 24 cm
€ 600 - 800

Les œuvres ayant fait l'objet de tirages posthumes par les divers héritiers de l'artiste ont été dûment consignées lors de l'inventaire et ont fait l'objet de recherches dans le respect du droit moral de l'artiste.

*Les œuvres qui suivent en font partie et c'est pourquoi nous les désigneront :
«D'après Charles Despiau (1874 1946)»
afin de respecter la volonté des détenteurs du droit moral de l'artiste.*





36
D'après Charles Despiau (1874-1946)
MADAME ANDRE DERRAIN (Création de 1923)
Epreuve en plâtre
H. 33 cm, L. 21 cm, P. 25 cm
€ 600 - 800



37
D'après Charles Despiau (1874-1946)
MADAME ANDRE WERNERT dite Nénette (Création de 1923-1924)
Epreuve en plâtre.
H. 41 cm, L. 18 cm, P. 23 cm
€ 400 - 600



38
D'après Charles Despiau (1874-1946)
FAUNESSE
Sculpture en plâtre
H. 49 cm, L. 23 cm, 17 cm
€ 400 - 600



39
D'après Charles Despiau (1874-1946)
ASSIA Version aux bras coupés
Epreuve en bronze à patine noire signée C. DESPIAU
et numéroté 1/8
Cachet rond SUSSE FR
H. 91 cm, L. 23 cm, P. 20 cm
€ 600 - 800



40
D'après Charles Despiau (1874-1946)
ASSIA oreilles découvertes (Créer en 1936)
Grand plâtre patiné
H. 87 cm, L. 24 cm, P. 20 cm
€ 400 - 600



41
D'après Charles Despiau (1874-1946)
Epreuve en plâtre LA BACCHANTE
Version bras et jambes coupées
H. 25 cm, L. 13 cm, P. 14 cm
€ 150 - 300



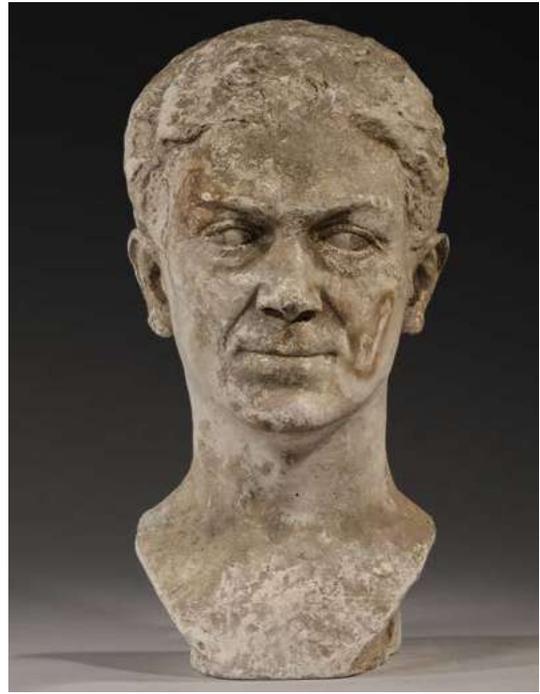
42
D'après Charles Despiau (1874-1946)
TÊTE DE FEMME
Masque en plâtre moulé à partir d'une terre crue
H. 23 cm, L. 14 cm, P. 11 cm (Hors socle)
€ 120 - 150

*Les lots suivants ont été collectés dans l'atelier
Parisien de l'artiste rue Brillat-Savarin et font
partie de ses objets personnels, ce qui nous a
été confirmé par l'héritière en possession de
Charles Despiau.*





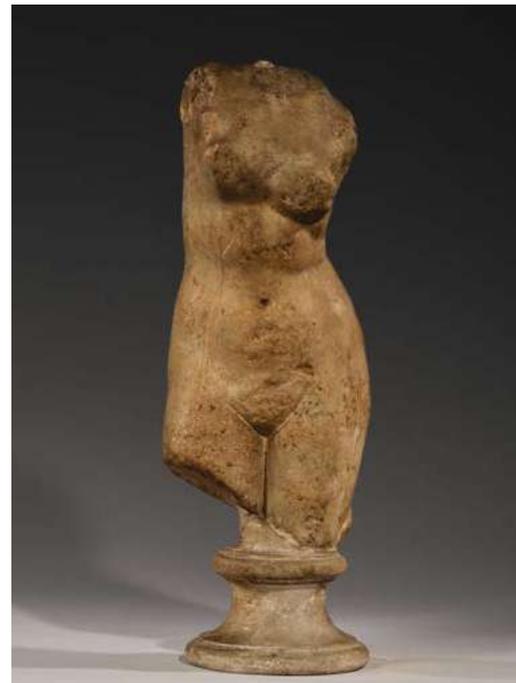
43
FRAGMENT DE STÈLE en pierre à trace d'engobe et rehaut
de chromie représentant Bacchus jeune
H. 36 cm (sans socle)
L. 24 cm, P. 15 cm
(Sans socle)
€ 600 - 800



44
TÊTE D'HOMME en plâtre
Trace de signature
JN ESING ? date 1889 ?
H. 39 cm, L. 19 cm, P. 22 cm
€ 400 - 600



45
TÊTE D'HOMME EN PIERRE cheveux stylisé
Socle métal cuivreux
H. 29 cm, L. 19 cm, P. 20 cm (Sans socle)
H. 39 (Avec socle)
€ 400 - 600



46
NU ACÉPHALE SUR PIÉDOUCHE
Epreuve en plâtre ancienne
Porte une inscription Marque Déposée sur le socle
H. 48 cm, L. 16 cm, P. 13 cm
€ 500 - 600



47
TÊTE DE ROMAIN en plâtre sur piédoche
H. 36 cm, L. 17 cm, P. 19 cm
€ 150 - 300



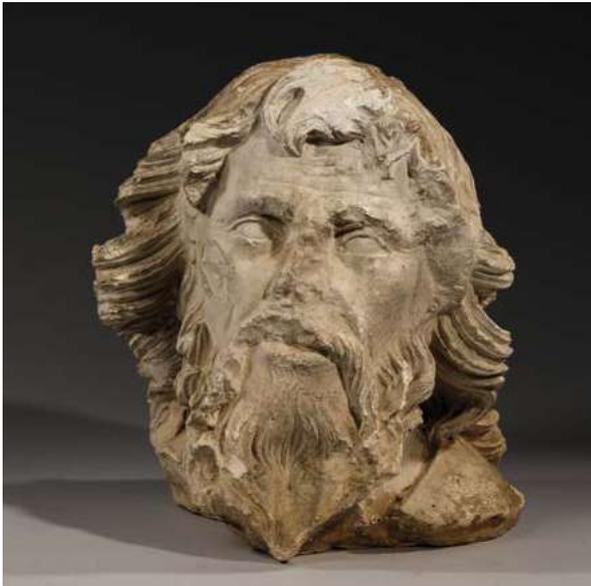
48
TÊTE DE DÉESSE en plâtre sur piédoche (accident)
H. 33 cm, L. 24 cm, P. 22 cm
€ 150 - 300



49
ÉCOLE FRANÇAISE fin XIX^e début XX^e siècle
Buste de femme
Epreuve en plâtre originale
Partie basse trace de mauvais dégazage du plâtre
H. 43 cm, L. 38 cm, P. 26 cm
€ 600 - 800



50
STATUETTE D'HOMME les mains dans les poches
Epreuve en plâtre non signée
(Tête Cassée Collée)
H. 28 cm, L. 9 cm, P. 7 cm
€ 150 - 200



51
TÊTE D'HOMME BARBU ZEUS
Epreuve en plâtre patiné
(Accidents et manques)
H.35 cm, L. 29 cm, P. 29 cm
€ 150 - 300



53
M. QUITARCT actif fin XIX^e - début XX^e siècle
TÊTE D'HOMME A LA MOUSTACHE
Terre crue peinte et signée au dos
Signature sur le socle à l'arrière
H. 35 cm (Avec socle), L. 18 cm, P. 21 cm
€ 400 - 600



52
M. QUITARCT actif fin XIX^e - début XX^e siècle
FAUNE
Terre crue peinte et signée au dos
H. 54 cm, L. 34 cm, P. 30 cm
€ 400 - 600



54
 SAINT YVES DE TRÉGUIER tenant un parchemin et
 une bourse
 Epreuve en plâtre
 H. 72 cm, L. 35 cm, P. 26 cm
 € 600 - 800



55
 AUGUSTE LUCIEN BOGNARD (Actif fin XIX^e début XX^e siècle)
 «Assemblée»
 Crayon gras et lavis d'aquarelle sur papier
 Signé en bas à gauche
 31 x 47 cm
 (Légères traces d'humidité)
 € 80 - 100



56
 LOT DE FOSSILES ammonites et divers pierres, silex et outils
 (Seize pièces)
 € 50 -80



57
 STATUETTE D'HOMME les mains dans les poches
 Terre crue non signée
 (Tête Cassée Collée)
 H. 28 cm, L. 9 cm, P. 7 cm
 € 150 - 200





58
 PETIT COFFRET en chêne sculpté à décor de fleurs géométriques
 Epoque XIX^e siècle
 H. 15 cm, L. 29 cm, P. 15 cm
 € 80 - 120



59
 PETIT COFFRET en chêne sculpté à ouverture frontale à décor géométrique de rosaces et de croisillons
 Ecoinçons et charnières en fer forgé.
 Epoque XIX^e siècle
 H. 28 cm, L. 30 cm, P. 20 cm
 € 80 - 120



60
 PETIT BONHEUR DU JOUR en bâti de chêne et placage d'acajou ouvrant à un double abattant découvrant un écritoire dessus de cuir vert 2 tiroirs, une coiffeuse (Manque Glace)
 L'abattant à Décor de marqueterie de vases de fleurs et d'un livre, lettre cachetée.
 Deux tiroirs en partie basse et une tablette.
 Pieds cambrés
 Style Louis XV
 Epoque Napoléon III
 € 150 - 200



61
SELLETTE de modeler tripode à deux entretoises
Tablette carrée pivotante sur roulettes 43 x 43 cm
H. 130 cm
€ 400 - 600



62
SELLETTE de modeler tripode à deux entretoises
Tablette carrée pivotante sur roulettes 46 x 46 cm
H. 124 cm
€ 400 - 600



63
SELLETTE de modeler tripode à deux entretoises
Tablette carrée pivotante relevable 44 x 44 cm
H. 105 cm
H maxi 123 cm
€ 600 - 800



64
SELLETTE TRIPODE en demi lune.
H. 109 cm, L. 60cm, P. 47 cm
€ 300 - 400





65
SCULPTURE ALLÉGORIQUE à URHOBOROS représentant le dieu serpent .
Inde XX^e siècle
H. 155 cm, L. 19 cm, P. 25 cm
€ 600 - 800



66
Ecole Française XX^e siècle
«Arlésienne»
Sculpture en terre cuite rouge
H. 25 cm, L. 8 cm, P. 9 cm
€ 200 - 300



67
JUMELLES DE THÉÂTRE Maison Henri Morin
avec son étui en cuir
Epoque Napoléon III
H.13 , L. 20 cm, P. 9 cm
€ 80 - 120



68
COLLECTION DE 16 MÉDAILLES
Divers, médailles commémoratives, maçonnique, récompenses....
€ 300 - 400





3 impasse des Cheval-Légers – 78000 Versailles

CALENDRIER DES PROCHAINES VENTES 2023

Samedi 11 février 2023 à 14h30

Art d'Asie

Expert : Jean Yves Nathan (CEA)

Mardi 7 Mars 2023 à 14h30

Vente Art Tribal et Océanie

Expert : Professeur Jacques Becuwe

*

Dimanche 19 Mars 2023 à 14h30

Vente Tableaux Mobilier et Objets d'art

*

Vendredi 31 Mars 2023 à 14h30

Vente Design

Contact : Marie Renoir

Dimanche 16 avril 2023 à 14h30

Vente Art Abstrait et Contemporain

Contact : Marie Renoir

Dimanche 28 mai à 14h30

Vente Bijoux, Argenterie et Mode

Experts : Madame Béatrice Maisonneuve (CNES)

Madame Valérie Taëb (CNES)

Février - Mars - Avril - Mai : se renseigner à l'accueil pour les dates des ventes
« Petits Trésors du Quotidien »

AUTRES VENTES EN PREPARATION PREMIER SEMESTRE 2023

VINTAGE – STREET ART – MADE IN USA – VINS
LIVRES – PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET MODERNES – HAUTE PARFUMERIE – TIMBRES
ART DECORATIFS - IMPRESSIONNISME – HAUTE EPOQUE

*Pour inclure des lots dans ces ventes, jusqu'à un mois avant la date de vente :
Tél : 01.39.50.69.82 ou contact@versaillesencheres.com*

